

Le mot du maire

Quel beau mois de septembre! C'est l'été de la St Michel et personne ne s'en plaint. Les vendanges se sont déroulées dans de bonnes conditions et chacun, à sa façon, a effectué sa rentrée, a retrouvé ses activités.

Pour la mairie, le mois écoulé a été l'occasion d'entamer les travaux habituels d'entretien du cimetière, quelques améliorations sur la voirie (panneaux, noms de rues, miroirs) et le numérotage des habitations. Contrairement à ce que j'avais annoncé et après concertation, nous avons jugé préférable de faire mettre en place les plaques par les cantonniers. Globalement, cela assure une uniformité dans le village.

Je suis désolé de « radoter » sur le sujet, mais trop nombreux encore sont les propriétaires d'animaux de compagnie qui ne se préoccupent pas du fait que leur compagnon prend les rues du village pour des WC publics.... C'est inadmissible car cela porte atteinte à l'hygiène de tous, cela traduit un manque de civisme et du mépris pour les autres. Chacun a le droit de posséder un chien ou un chat, mais ce choix implique des devoirs vis-à-vis du voisinage, des habitants du village.

Les associations de notre village vont reprendre leurs activités: Club du 3ème âge, Karaté... et on vous propose même d'entretenir votre forme et votre ligne (pour les dames) avec un projet de création d'un club de gymnastique volontaire. De quoi aborder l'automne avec entrain et confiance!

Nous apprenons le décès d'Antoine BLASQUEZ. Un autre « anciens » du village vient de nous quitter. Gardons le dans notre souvenir. Bon mois d'octobre à tous. Cordialement

Pierre Lucchini

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Un peu d'histoire: La Toussaint</i>	1
<i>Dictons d'octobre</i>	1
<i>Visite de la cave par le préfet</i>	2
<i>Les écoliers ont nettoyé le village</i>	2
<i>Une station de remplissage</i>	2
<i>Primeur 2009</i>	2
<i>Rappel chiens</i>	2
<i>Info grippe A/H1N1</i>	3
<i>Journée taurine</i>	3
<i>La reprises pour les clubs</i>	3
<i>EDGARD</i>	3
<i>Ou faire garder les petits</i>	4
<i>Carnet</i>	4
<i>Utile</i>	4

Un peu d'histoire: La Toussaint

La Toussaint est une fête catholique dont la date est fixée au premier novembre en 835. Depuis, chaque année, la Toussaint célèbre tous les saints martyrs.

Le choix de la date n'est pas innocent, l'Eglise Catholique encore jeune cherchait ainsi à évincer la fête païenne célébrée ce jour-là. Le premier novembre était en effet l'une des quatre grandes fêtes des nations païennes du nord de l'Europe, la Saint-Sylvestre celtique, le dernier jour de l'année, suivi du jour de l'an : Samhain. Les Irlandais émigrés en masse aux États-Unis lors de la grande famine du milieu du XIXème siècle, ont apporté avec eux leurs légendes, et en Amérique, Samhain est devenu Halloween. Selon les Celtes, cette nuit du premier novembre qui enterrait l'année voyait revenir les esprits et autres fantômes pour hanter les maisons des vivants. Ceux-ci plaçaient une petite lumière à l'abri dans un navet devant leur porte, ainsi que des aliments, pour chasser les revenants. Le navet est devenu citrouille en Amérique du Nord où Halloween est fêté par petits et grands depuis longtemps.

La mode est arrivée en Europe où la Toussaint, devenue Halloween pour les plus jeunes (bien qu'Halloween se déroule en fait la veille), s'écarte de plus en plus de la religion. Désormais, les citrouilles rivalisent chaque année avec les chrysanthèmes dans les grands magasins la dernière semaine d'octobre.

Cette fête religieuse fut créée au début du VIIème siècle par le pape Boniface IV. Rome était devenue chrétienne et il était temps d'effacer les traces des anciens dieux. Le pape Boniface débarrassa le temple de toutes ses idoles, et, le 3 mai de l'année 605, le consacra à la Vierge Marie et à tous les martyrs. La Toussaint fut alors fixée au 13 mai, jusqu'en 835, date à laquelle le pape Grégoire IV instaura la date du premier novembre pour sa célébration afin d'appliquer la politique ecclésiastique de l'époque. Plus prosaïquement, la date correspondait également à la fin des vendanges et les moissons. Les fidèles, libérés de leurs travaux, pouvaient venir en foule pour célébrer les saints martyrs et trouvaient plus facilement à se nourrir.

Au XIème siècle, on fit suivre la Toussaint du jour des morts, jour de commémoration de tous les fidèles défunts. L'origine de la Toussaint vient également d'un archevêque de Gênes, Jacques de Voragine, à qui l'on doit la « Légende dorée » au XIIIème siècle. L'ouvrage relate la vie des saints illustres avec quantité de miracles et de faits surnaturels dont le Moyen Âge était friand. Il a connu un grand succès car il permettait aux croyants de s'attacher aux saints martyrs fêtés lors de la Toussaint. Notons enfin que la Toussaint en France reste l'une des quatre fêtes chômées depuis le Concordat de 1801.

Dictons d'octobre

- En octobre si tu es prudent, achète grains et vêtements.
- Brumes d'octobre, pluie de novembre, font ensemble un bon décembre.
- Si octobre s'emplit de vent, du froid tu pâtiras longtemps.
- En octobre qui ne fume rien, ne récolte rien.
- Octobre ensoleillé, Décembre emmitoufflé.
- Quand, en automne, il a tonné L'hiver est avorté.



Les autorités départementales visitent la cave

A la mi septembre, notre cave coopérative a eu les visites successives de M. DUMAS (Conseiller Général et Député), de M. ALARY (Président du Conseil Général) et de M. BOUSIGES (Préfet du Gard). Le contact direct avec nos viticulteurs leur a permis de recueillir les aspects positifs de la profession, mais aussi les doléances et en particulier le problème de l'irrigation.

Ils ont été accueillis par F. Ortuno, président de la cave coopérative, qui leur en a fait une présentation. Créée en 1929, elle a fusionné avec celle de Crespian en 2002 pour former Les coteaux de la Courme, regroupant 75 adhérents pour 600 hectares qui ont produit, en 2008, 43 000 hectolitres. Les sites de Moulézan et Crespian sont actifs mais seul celui de Crespian assure la commercialisation de la production, effectuée à 90 % par réseau de négociants. Le reste est vendu au détail aux particuliers. Le président a précisé que la récolte 2009 ne serait pas très abondante mais de qualité. Puis fut abordé le problème de la ressource en eau. Les viticulteurs demandent à avoir accès à l'eau du Bas-Rhône, qui est aujourd'hui à Combas et Fontanès. Les autorités semblent avoir entendu cette demande et ont promis de s'investir dans ce dossier.

Les écoliers ont nettoyé le village



Vendredi 25 septembre 14h30: Equipés comme des professionnels (Tee-shirts, gants) et décidés, les élèves des trois classes de l'école envahissent les routes et les rues du village. Accompagnés par leurs institutrices et instituteur ainsi que quelques parents courageux, ils se partagent la superficie du village. La chasse aux débris est ouverte! Comme une armée de fourmis, ils scrutent, ramassent, s'infiltrent partout...

Après plus d'une heure de nettoyage, le butin est à la hauteur des efforts consentis. Une dizaine de gros sacs poubelles sont ramenés triomphalement à l'école. Fatigués (un peu) et heureux (beaucoup), ils commencent déjà à raconter leurs exploits. Le maire est content et leur offre, au nom de la municipalité, un bon goûter qui est aussi l'occasion de fêter l'anniversaire de deux d'entre eux.

Un bel après-midi sportif, utile et instructif. Il aurait été préférable que les sacs soient moins pleins, qu'ils trouvent moins de débris dans les fossés... mais ça, c'est une autre histoire qui concerne les grands!

Bravo aux enfants, aux maitresses, au maitre et aux parents! Et à l'année prochaine pour de nouveaux exploits!

Une station de remplissage pour nos agriculteurs Le primeur 2009



Elle manquait à nos agriculteurs. Avec l'aide de la chambre d'agriculture, du Conseil Général et du Conseil Régional qui l'ont financée à 80%, la mairie a fait installer une station de remplissage près de la cave coopérative. Elle a été officiellement déclarée opérationnelle le 2 octobre à l'occasion d'un petit cérémonial au cours duquel les clefs ont été remises aux agriculteurs qui désirent l'utiliser par M. NEGRIER Yves de la Chambre d'Agriculture. Pour les néophytes, ce genre de station permet de remplir facilement les cuves qui servent à recueillir les produits de traitement agricoles et à diminuer les risques de pollution. D'autre part, l'eau utilisée n'est pas soumise à la taxe d'assainissement.

Le primeur 2009 sera bientôt tiré. On pourra déguster à l'occasion d'une soirée organisée par la cave coopérative samedi 17 octobre.



Rappel concernant les chiens

Une lettre a été adressée à tous les détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie déclarés en mairie leur demandant de faire procéder à une étude comportementale de leur animal pour la fin du mois de décembre 2009, terme de rigueur. Pensez-y.

Infos grippe A/H1N1

- A l'issue d'une réunion sur "la stratégie vaccinale" face à la grippe A/H1N1, jeudi 24 septembre, le Premier ministre a annoncé que "les personnels de santé, les femmes enceintes et les personnes vulnérables seront prioritaires lors de la campagne de vaccination" qui débutera en octobre. Chacun reste libre de se faire vacciner.
- En France, le nombre de cas augmente, mais si le patient n'a pas de maladie chronique grave (en particulier pulmonaire), la maladie est similaire à une grippe « normale ».

• Rappel: Les principaux modes de transmission de la grippe sont:

- La voie aérienne par dissémination dans l'air de virus par la toux, l'éternuement ou les postillons.
- le contact rapproché avec une personne infectée par un virus, lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main.
- le contact des mains salies par les gouttelettes de salive ou les sécrétions respiratoires et nasales infectées.
- le contact avec des objets contaminés par une personne malade.

En cas de pandémie, le respect des mesures d'hygiène est une règle indispensable pour limiter le risque de contamination.

• Voici un récapitulatif de la conduite à tenir pour les personnes présentant les symptômes et dans les conditions suivantes :

- de la fièvre supérieure à 38°
- des courbatures ou une grande fatigue
- une toux répétitive avec des difficultés à respirer

Si vous cumuler ces symptômes, il est préférable de contacter votre médecin sans attendre et sans paniquer.

- Il est demandé aux personnes qui sont malade de grippe A/H1N1 de se faire connaître à la mairie.

Karaté, c'est la reprise

Le club Karaté de Moulézan a repris ses activités le mardi 22 septembre. Il est encore temps d'inscrire vos enfants.

Cotisation: 110€ à l'année. Forfait famille: 20% (Règlement par chèque possible en plusieurs fois). Fournir un certificat médical autorisant la pratique du karaté.

Horaires (au foyer):

Mardi: Karaté enfants débutants de 18h à 19h

Mercredi: Karaté enfants confirmés de 18h à 19h

Vendredi: Tous de 18h à 19h

Panneaux d'information

Neuf panneaux d'information ont été mis en place dans le village. Ils permettent de vous informer rapidement de faits importants. Les feuilles qui sont affichées ne sont pas faites pour être arrachées. Si elles vous intéressent, passez par la mairie, on vous fera une photocopie.

Un autre panneau vitré a été mis en place sur la façade du foyer. Il concerne plus particulièrement les événements de la communauté de communes. N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Faire garder les petits

- D'abord, le "Relais Assistantes Maternelles A PETITS PAS" qui se situe 4 impasse des Cades – Russan – 30190 Ste Anastasie (Tph: 0466020471) – E.mail: Sivulesmeyrannes@wanadoo.fr. Il vous donne des renseignements sur les différents modes de garde, vous donne une information sur les prestations, vos droits, vous met en relation avec les assistantes maternelles proches de votre lieu de domicile.
- la commune de Moulézan est rattachée au Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) de Calvisson.: RAM la Courte Echelle – Maison de la Petite Enfance – 10 vieux chemin de Nîmes – 30420 CALVISSON – 04.66.63.18.76.

Les assistantes maternelles de Moulézan agréées:

Mme Sylvie CASTRO (Lotissement le "Mail"-Avenue de Coulombet.

Mme Simone TREBIER (Chemin de Cante Perdrix)

Madame Lidia TARDY (Chemin du Mas de Pian)

De la Gym volontaire à Moulézan

Petits, grands, jeunes et moins jeunes, il vous est proposé de créer un club de gymnastique volontaire à Moulézan. Animé par un professeur diplômé, adapté à chacun, il vous permettra de garder la forme dans une ambiance conviviale.

Les séances se dérouleraient le soir après 20h00. Si vous êtes intéressé(e)s, contacter:

- Florence (0632231155)
- Martyne (0633265913)

Journée taurine du Café de la Poste

Le Café de la Poste organise une journée taurine le 31 octobre. Le programme est le suivant:

11h00: Abrivado/Bandido

15h00: Encierro sur la place du pigeonier

16h30 Abrivado/Bandido

Et entre temps.....Apéritivo!

Stationnement dans le village

Des panneaux indiquent les rues où il ne faut pas stationner longtemps. En particulier l'avenue du grand pont et le chemin des Lens à partir de la place du pigeonier. Malgré ces panneaux et bien que cela commence à se savoir dans le village, certains persistent. Il y a maintenant plus de places de parking au centre du village. Bien sûr, cela nécessite parfois de marcher quelques dizaines de mètres et pour certains cela semble difficile (je ne parle pas des personnes âgées ou ayant de la difficulté à se déplacer). Dans ce domaine, il y a encore des efforts à faire.

Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir...



Annuaire, renseignements utiles



Mairie:	0466778794
Poste Moulézan:	0466776621
Poste Lédignan:	0466569850
Café de la poste	0466778921
Epicerie	0466778742
La Gourmandine	0466775265
Ecole Moulézan:	0466778622
Collège de la Gardonnenque:	0466833060
Déchetterie St Bénézet:	0466565830
	Ou 0679891319
Communauté des communes	
Lens-Gardonnenque:	0466630080
Pompiers:	0466834058 ou 18
Gendarmerie St Mamert:	0466811033
Samu:	15
Bus STDG	0466292729
Crèches-Halte Garderies	
St Geniès:	0466816255
Parignargues:	0466632404

Centre Hospitalier de Nîmes:	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès:	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons:	04 91 75 25 25
Météo France (Gard):	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard:	04 66 36 40 40

Carnet

Naissance:

- Laura, Yolande BRIERE le 25 août 2009 à 00h02, fille de BRIERE Mickaël et de APARISI Christelle (Rue du Boucher).
- Lindsay MARINHEIRO le 17 septembre 2009 à 13h30, fille de MARINHEIRO Brian et de PERRIN Virginie (Route d'Alès).

Décès:

- Antoine BLASQUEZ le 5 octobre 2009.



Mairie:

Ouverture au public:
Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 8h à 12h
Vendredi de 8h à 12h

Le maire est présent en mairie ces jours là, le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h. Il peut vous recevoir en permanence sur RDV.

Bibliothèque:

Lundi de 16h30 à 18h00

Déchetterie:

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Poste:

Lundi, mercredi, jeudi, samedi: 9h30-11h45
Mardi et vendredi: 9h30-12h00

Sacs poubelles

Évitez de sortir vos sacs le **dimanche soir** et le **jeudi soir** à cause des chats et des chiens qui les déchirent la nuit.

Si vous constatez qu'un sac traîne dans le village, signalez le à la mairie.

Inversement, évitez de déposer des ordures près des conteneurs à papiers et bouteilles.

Les bouteilles doivent être déposées à l'intérieur du container et non à l'extérieur.

Encombrants

Le ramassage des encombrants par le cantonnier a lieu normalement le 1^{er} jeudi de chaque mois. **Inscription obligatoire à la mairie** (téléphone ou sur place). Attention, il s'agit bien d'encombrants et non pas d'ordures ou de matériaux que chaque particulier peut lui-même déposer à la déchetterie à l'aide de son véhicule.

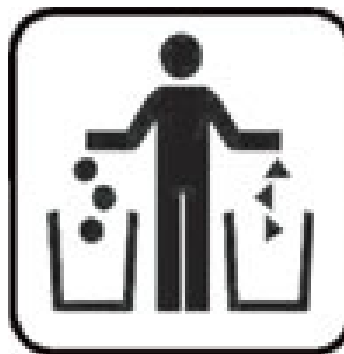


**J'aime mon village,
j'aime mon chien,
alors je ramasse!**

On trouve encore trop de déjections animales dans les rues du village. Propriétaires soyez responsables. Vous seuls pouvez l'éviter.

Ce bulletin est le votre. Vous pouvez participer à sa rédaction en proposant des articles, des photos, des dessins. Il suffit de les rédiger et de les faire parvenir à la mairie. N'hésitez pas!

Un grand cendrier a été mis en place devant le foyer. Fumeurs, utilisez-le lorsqu'une manifestation a lieu dans ce local. Ne jetez plus vos mégots dans les bacs à fleur. Merci



Ne balance pas tes déchets n'importe où, juste tes mauvaises habitudes

GARDONS NOTRE VILLAGE PROPRE...!

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boîtes à lettres sont à votre disposition à la mairie

Si vous avez des souris, des rats dans votre maison ou votre voisinage, signalez le à la mairie qui peut vous fournir des appâts empoisonnés.

On s'interroge parfois les jours fériés sur le ramassage des poubelles. Cette information est valable toute l'année:

En dehors du 25 décembre (Noël) et du 1er janvier (Jour de l'an), le ramassage des poubelles aura lieu pendant les jours habituels.